

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



Rentrée
2023



PASS SPORT 5^{ÈME}

L'AIDE DU DÉPARTEMENT
POUR FAIRE DU SPORT

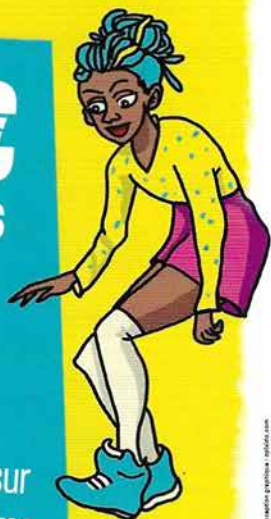


100 €
pour les
collégien-ne-s
qui entrent
en 5^{ème}*

Infos et inscription sur
ssd.fr/pass-sport-5eme

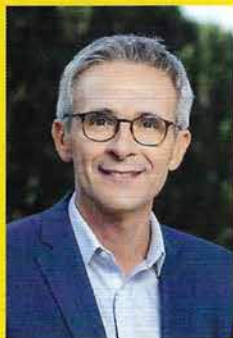


*scolarisé-e-s dans un collège public
du département.



PASS SPORT 5^{ÈME}

L'AIDE DU DÉPARTEMENT POUR FAIRE DU SPORT



L'accueil des Jeux olympiques et paralympiques en Seine-Saint-Denis doit être un accélérateur de la pratique sportive de toutes et tous et en particulier des plus jeunes d'entre nous.

Si la crise sanitaire a renforcé la sédentarité des adolescent.e.s il n'y a pas de fatalité ! **Le sport est une chance, non seulement pour l'épanouissement individuel et collectif de chacun, mais aussi et surtout pour la santé physique et mentale de toutes et tous.**

C'est pourquoi nous avons fait de la pratique sportive l'un des axes essentiels de l'action du Département de la Seine-Saint-Denis auprès des collégiennes et des collégiens, avec l'engagement plein et entier d'Elodie Girardet, conseillère départementale déléguée au projet éducatif départemental, de Zaïnaba Saïd-Anzum, conseillère départementale en charge du sport et d'Emmanuel Constant, vice-président chargé de l'éducation et des Jeux olympiques et paralympiques.

Conformément à notre engagement durant les élections départementales de 2021, nous avons créé **une aide directe de 100 euros pour tous les élèves de 5ème scolarisés dans les collèges publics de Seine-Saint-Denis**. Ce « Pass'Sport 5ème » doit permettre de payer en totalité ou partiellement une licence dans un club ou bien une inscription dans une association sportive.

Nous voulons donc faire du Pass'Sport 5ème une chance pour les adolescent.e.s de bouger, de dépasser ses limites - et parfois les écrans - d'apprendre à connaître son corps et à découvrir l'esprit d'équipe. Dans la dynamique des Jeux, faisons du sport un levier d'éducation et d'émancipation pour notre jeunesse !

Stéphane Troussel
Président du Département
de la Seine-Saint-Denis

Retrouvez
toutes les informations
et inscription sur
ssd.fr/pass-sport-5eme

LES ÉTAPES POUR OBTENIR MON PASS SPORT 5^{ÈME}

Du 1^{er} juin
au
15 novembre
2023

Étape 1 : Je crée mon compte parents*.

- Je me connecte sur ssd.fr/pass-sport-5eme
- Je crée mon compte parent en ligne ou sur l'application E-Pass Seine-Saint-Denis en remplissant le formulaire.
- Je reçois un e-mail avec un lien pour valider mon compte.

Étape 2 : Je fais la demande de Pass Sport 5^{ème} pour mon enfant.

- Une fois mon compte créé et validé, je fais la demande pour mon enfant en me rendant sur la rubrique « Les EPASS »
- Je clique sur « DEMANDER LE E-PASS ».
- Une fois ma demande faite, je reçois un e-mail de confirmation.
- Si après vérification des listes d'inscriptions dans un collège public de Seine-Saint-Denis, ma demande de Pass Sport 5^{ème} est validée, je reçois un e-mail de confirmation et mon e-pass est disponible dans mon espace « MON ACTIVITÉ ».

Merci de rester attentif-ve à vos e-mails : chaque demande est analysée et vérifiée, en cas de problème, vous recevrez un e-mail vous indiquant la démarche à effectuer.

Étape 3 : J'utilise mon Pass Sport 5^{ème}

Via l'application E-Pass Seine-Saint-Denis

- 1. Je scanne le QR-Code du partenaire (dans « MON ACTIVITÉ » - « E-COUPONS » - « UTILISER ») - Je saisis le code du partenaire, j'indique le montant de mon choix, puis je valide l'opération.

Via la plateforme seinesaintdenis.up-epass.fr

- Je me rends sur la rubrique « MON ACTIVITÉ » et clique sur le pictogramme carte pour rechercher le partenaire de mon choix. Sur la fiche de mon partenaire, je clique sur « UTILISER », je saisis le montant de mon choix et je génère mon bon d'échange.
- Je présente mon bon d'échange au partenaire avec ma pièce d'identité pour vérification et validation.

Chaque étape vous est notifiée par mail.

Vous pouvez consulter la liste des partenaires, votre solde et vos demandes sur votre compte.

Le Pass Sport 5^{ème} peut être utilisé chez un ou plusieurs partenaires, en un ou plusieurs e-pass dans la limite de 100 euros maximum.

* Parents ou tuteur légal de l'enfant.



PASS SPORT 5^{ÈME}

L'AIDE DU DÉPARTEMENT
POUR FAIRE DU SPORT



Toutes les infos et inscription sur
ssd.fr/pass-sport-5eme

Vous avez une question ?

Contactez l'assistance au

01 76 49 29 00

(prix d'un appel local)

f t in o d
SUIVEZ-NOUS #SSD93
seinesaintdenis.fr

seine·saint·denis
LE DÉPARTEMENT